AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin n° 10
16 Avril 1982

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL : F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

VIGNE

EXCORIOSE

Dans les zones les plus tardives, ne pas oublier les deux traitements de post débourrement aux stades C-D (pointe verte) puis D-E (sortie des feuilles).

OIDIUM

Depuis 1980, l'oïdium est virulent. On aura intérêt à pratiquer une protection soignée dès les premières feuilles étalées dans les parcelles gravement atteintes en 1981, le champignon reprenant son activité avec le débourrement.

Le programme de protection de base comprend 3 ou 4 soufrages :

1°) au stade 2 à 5 feuilles, renouvelé 15 jours après pour les cépages sensibles tels que Carignan, Cinsault, Alphonse Lavallée, Chasselas.

2°) à la floraison

3°) au stade baies de la grosseur de petits pois soit peu avant l'arrêt de la croissance des sarments (fin juin).

Ce programme peut être complété par d'autres interventions soit en poudrage soit en pulvérisation si la pression de la maladie est forte.

Dans le cas d'un programme de base avec du soufre mouillable les interventions doivent être espacées de 10 jours en apportant chaque fois 10 kg/ha.

Avec les produits pénétrants : Bayleton, Rubigan, Saprol l'intervalle entre 2 traitements doit être de 14 jours.

Que ce soit le soufre mouillable ou les produits pénétrants, après la floraison, pour protéger correctement les grappes, il convient de disposer d'un équipement pneumatique visant les grappes (équipement botrytis) sinon, seul le poudrage est efficace.

PYRALE

Dans les vignobles régulièrement attaqués du Sud Drôme, Nord Vaucluse, Var, on interviendra dès l'entrée en activité des jeunes larves c'est à dire à partir des premières feuilles étalées.

Le seuil économique d'intervention est de 3 à 4 chenilles par souche . Faire un comptage sur 50 à 100 souches par parcelle.

Utiliser les matières actives homologuées (Bulletin n° 8 du 24 Mars 1982)

ACARIENS ROUGE ET JAUNE

Intervenir à partir des premières feuilles étalées si 70 % des pousses sont habitées, avec tétrasul 40 g/hl (Animert) dicofol 50 g/hl tétradifon 16 g/hl (Tédion), dicofol + tétradifon (Kelthion 0,2 l/hl.

ACARIOSE / ERINOSE

En cas de ralentissement anormal de la végétation, à ne pas confondre avec Eutypa (envoyer un échantillon si nécessaire) ou formation de boursouflures sur les feuilles, un soufrage limitera les dégâts.

P...I...177

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant P.Duffaud - CPPAP N° 478 AD

ARBRES FRUITIERS

Eviter de traiter durant la floraison

A PEPINS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les pluies du 14 Avril n'ont en général pas occasionné de nouvelles contaminations.
Il convient d'être très prudent vis à vis des prochains passages pluvieux car un très grand nombre d'ascospores sont actuellement mûrs et seront alors projetés.
Les premières taches de tavelures pourront être recherchées dès maintenant. Elles devraient être très rares.
On renouvellera la protection avant les prochains risques de pluies.

SEPTORIOSE DU POIRIER

Dès l'apparition des premières taches sur variétés sensibles, appliquer un fongicide valable contre les tavelures.

OTIORRHYNQUE SUR POMMIER

Ce gros charançon observé l'an dernier sur pommiers adultes dans la région du Thor (Vaucluse) coupe notamment les pédoncules de fleurs. Une intervention pourra être nécessaire avec l'endosulfan (Agrophyte, Techn'ufan, Thiodan) non dangereux pour les abeilles à raison de 35 g M.A./hl.

A NOYAU

CAPNODE

Les larves de ce ravageur rongent le collet ou les racines surtout en sol non irrigué. Dans les vergers où leurs dégâts ont observés en 1981, on traitera dès que possible le sol entourant le collet avec un produit en granulés tels que chlorméphos (Dotan), chlorpyriphos (Dursban), étroprophos (Mocap), fonofos (Dyfonate), lindane (nombreuses spécialités), parathion éthyl (nombreuses spécialités), phoxime (Agridine, Volaton) trichloronate (Phytosol).

MONILIA SUR CERISIER

Poursuivre la protection jusqu'à la nouaison si le temps est humide.

HYPONOMEUTE

Sur amandiers notamment leur pullulation peut détruire une grande partie du feuillage. Si la présence de cette chenille est observée (présence de fils de soie), on interviendra si leur nombre le justifie. On pourra utiliser le bacillus thurengiensis (Dipel, Bactospéïne, Thuricide) ou si l'attaque est très forte dichlorvos (nombreuses spécialités), mévinphos (nombreuses spécialités) ou phosalone (Asofène, Zolone). Ces deux dernières matières actives sont également valables contre les pucerons.

TOUTES ESPECES

ACARIENS ROUGES

Les éclosions sont en cours. Intervenir si plus de 60 % des feuilles portent des larves ou adultes dès la fin de la floraison. Pour cette première application, on utilisera de préférence l'amitraze (Maïtrac, Tudy) ou le tétrasul (Animert) également efficaces sur les oeufs d'hiver restant à éclore.

PUCERONS

Surveiller leur présence éventuelle pour intervenir dès les premiers enroulements de feuilles.

OIDIUM

Plusieurs fongicides anti-Oïdium sont également efficaces contre les acariens.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU

Sur les poireaux semés en 1981, ayant subis des dégâts à l'automne dernier, effectuer dès réception un traitement contre la teigne. Ne pas traiter les poireaux ramassés avant le 30 Avril.

MILDIOU DU POIVRON (Abris et plein air)

De nombreux cas sont déjà signalés. Pour lutter préventivement contre le mildiou (flétrissement de la plante) on mélangera à l'eau de chaque irrigation (surtout si celle-ci vient d'un canal collectif) 2 litres d'un produit à base de nabame (Nabasan, Algacid) pour 1000 m2 de culture.
On peut également attendre le premier flétrissement, on arrosera alors le collet de chaque plante avec une solution à base de captafol contenant 300 g de spécialité commerciale (Difosan flo, Orthodifolatan) /hl d'eau à raison d'environ un verre de bouillie par plante. Arracher les plantes atteintes.

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR ET CORSE

P. DUFFAUD

2-ARBRES FRUITIERS

1: HERBICIDES (g/ha)

A - Arbres fruitiers à pépins

aminotriazole : 5000 (poirier,pommier traitement dirigé)
atrazine : 3000 (pommier)
carbetamide : 3000 (poirier,pommier)
2,4-D sel d'amine : 1000 (pommier,poirier)
dalapon : 8000 (poirier,pommier)
dinosèbe sel d'ammonium : 2750 (poirier,pommier)
dinosèbe sel d'amine : 2750 (poirier,pommier)
diuron : 2500 (poirier,pommier)
DNOC (sel de sodium et d'ammonium) : 5000 (poirier,pommier)
oxadiazon : 2000
simazine : 3000 (pommier)
simazine : 2000 (poirier)

Associations

aminotriazole + dalapon
aminotriazole + diuron
aminotriazole + simazine
atrazine + simazine (pommier)
diuron + huile
diuron + huile + simazine
diuron + linuron + terbacile

B - Arbres fruitiers à noyau

aminotriazole : 5000 (cerisier,pêcher,abricotier,prunier, cultures installées)

bromacile : 1600 (pêcher)
carbetamide : 3000
chlortiamide : 8000 (pêcher et olivier)
2,4-D sel d'amine : 1000 (pêcher,abricotier)
dinosèbe sel d'ammonium : 2750 (abricotier,pêcher,prunier)
dinosèbe sel d'amine : 2750 (abricotier,pêcher)
DNOC (sel de sodium et d'ammonium) : 5000
oxadiazon : 2000

C - Arbustes fruitiers

- chlortiamide : 9000 (cassis)
- dichlobenil : 9000 (cassis)
- simazine : 2500 (cassis,framboisier,groseillier)

2: INSECTICIDES et ACARICIDES

1) Pucerons des arbres fruitiers (g/hl)

acephate : 60
azinphos éthyl : 40
azinphos méthyl: 40 (vert du pêcher,vert du pommier et cendré du poirier)

bromophos : 50
carbophénothion : 45 (vert du pêcher,vert du pommier et cendré du poirier)

cypermethrine : 50 (vert du pommier,vert du pêcher et cendré du poirier)

deltaméthrine: 0,75 (vert du pommier et cendré poirier)
deltaméthrine: 1,25 (vert du pêcher)
dialiphos : 75 (vert du pêcher,vert du pommier et cendré du poirier)

diazinon : 25 (vert du pommier et cendré du poirier)
diethion :100 (vert du pommier et cendré du poirier)
dimethoate : 30 (vert du pêcher,vert du pommier et cendré du poirier)

dioxacarbe : 75 (vert du pêcher)
endosulfan : 60 (vert du pêcher)
ethiofencarbe : 50
fenitrothion : 50 (vert du pêcher,vert du pommier et cendré du poirier)

fenthion : 75
fenvalerate : 5 (vert du pêcher,vert du pommier et cendré du poirier)

formothion : 40
isolane : 10
lindane : 30 (vert du pêcher,vert du pommier et cendré du poirier)
malathion : 75 (vert pêcher,vert pommier,cendré poirier)
methamidophos : 50
methidathion : 30
methomyl : 50 (vert pêcher,vert pommier,cendré poirier)
mevinphos: 50 (vert pêcher,vert pommier,cendré poirier)
naled : 100

nicotine : 150
oléoparathion : 20 + huile (vert du pêcher, vert du pommier et cendré du poirier)
omethoate : 60 (vert du pêcher,vert du pommier et cendré du poirier)
oxydemeton méthyl : 25
parathion éthyl : 20 (vert du pêcher,vert du pommier et cendré du poirier)
parathion méthyl : 30 (vert du pêcher,vert du pommier et cendré du poirier)

perméthrine : 6 à 15 (vert du pêcher)
phosalone : 60 (vert du pommier et cendré du poirier)
phosphamidon: 20 (vert du pêcher,vert du pommier et cendré du poirier)

pirimicarbe : 37,5 (vert du pêcher,vert du pommier et cendré du poirier)

prothoate : 30
thiometon : 25
vamidothion : 50

2 - Puceron lanigère (g/hl)

azinphos méthyl : 40
pirimicarbe : 37,5

3) Phylloxera du poirier (g/hl)

deltaméthrine: 1,25

4) Psylles (g/hl)

amitraze : 60
deltaméthrine: 1,75
fenvalerate : 10
monocrotophos : 30
permethrine : 8,75 - 15
phosmet : 50

5) Acariens des arbres fruitiers (g/hl)

esters phosphoriques de contact
azinphos éthyl et méthyl : 40 (pommier)
carbophenothion : 45 (pommier)
dialiphos : 75 (pommier)
diazinon : 25 (pommier)
diethion : 100 (pommier)
malathion : 75
methidathion : 40
oléoparathion : 20 + huile (pommier)
parathion éthyl : 25 (pommier)
parathion méthyl : 30 (pommier)
phosalone : 60 (pommier)
prothoate : 30

esters phosphoriques systémiques
diméthoate : 30 (pommier)
formothion : 40
ométhoate : 60 (pommier)
oxydéméton méthyl : 25
vamidothion : 50

acaricides spécifiques
sulfones et sulfonates

chlorofenizon : 50 (pommier)
fénizon : 50

propargite : 60
tétradifon : 16 (pommier)
tétrasul : 40

composés halogènes
bromopropylate : 50

dérivés du benzène
dicofol : 50 (pommier)
binapacryl : 50

quinoxaline
chinométhionate : 12,5

divers
amitraze : 60
azocyclotin : 30 (pommier)
benzoximate : 40
chlorfénetol + chlorfensulfide : 37,5 + 37,5
cyhexatin : 30 (pommier)
dioxathion + fenizon : 25 + 50
fenbutatin oxyde : 50

6) Cheimatobie (g/hl)

azinphos méthyl : 40
bacillus thuringiensis (dose selon les spécialités)
lindane : 22,5
oléoparathion : 20 + huile
parathion éthyl : 25 et méthyl : 30

7) Anthonome (g/hl)

lindane : 20

8) Carpocapse (g/hl)

azinphos éthyl et méthyl : 40
carbaryl : 75
deltaméthrine: 0,75

dialiphos : 75
diazinon : 30
diéthion :100
diflubenzuron : 10
diméthoate: 50
fenitrothion : 50
fenthion : 50
formothion: 50
malathion : 75
méthidathion : 30
oléoparathion: 20 + huile
parathion méthyl : 30
parathion éthyl : 25
permethrine : 4
phosalone : 60
phosmet : 50
phosphamidon: 40

9) Tordeuse orientale du pêcher (g/hl)

azinphos éthyl et méthyl : 40
carbaryl : 120
deltaméthrine: 1,75
dichlorvos : 125
fénitrothion : 50
méthidathion : 40
méthomyl : 62,5
mévinphos: 50
oléoparathion : 20 + huile
parathion éthyl et méthyl : 25
phosalone : 60

10) Mouche méditerranéenne des fruits (g/hl)

diméthoate : 30
fenthion : 50
formothion : 37,5
hydrolysats de protéines
malathion : 100
trichlorfon: 100

11) Mouche noire des figues (g/hl)

deltaméthrine: 1,25

12) Mouche de la cerise (g/hl)

deltaméthrine: 1,25
diazinon : 30
diméthoate : 30
fenthion : 50
formothion : 50
malathion :100
oléoparathion : 20 + huile

13) Mouche de l'olive (g/hl)

deltaméthrine: 1,25
diazinon : 30
diméthoate : 30
fenthion : 50
formothion : 40
hydrolysats de protéines
phosphamidon : 30

P 178

14) *Cochenille noire de l'olivier (g/hl)*

carbaryl : 130

15) *Teigne de l'olivier (g/hl)*

carbaryl : 127,5
diméthoate : 30

16) *Cochenilles des agrumes*

huile blanche de pétrole : 2,5 l/hl
méthidation : 60 g/hl
parathion éthyl : 30 g/hl
oléoparathion : 20 + huile

17) *Nématodes*

dichloropropène : 550 kg/ha
dichloropropène + dichloropropane : 1000 l/ha de spécial. (avant plantation)

3: FONGICIDES

1) *Tavelures (g/hl)*

bénomyl : 30
captafol : 100
captane : 150
carbatène: 200
carbendazime : 30
cuivre de l'hydroxyde : 250 de cuivre métal
cuivre de l'oxychlorure : 250 de cuivre métal
cuivre de l'oxyde cuivreux : 250 de cuivre métal
cuivre du sulfate : 250 de cuivre métal
dithianon : 50
doguadine : 70
fénarimol : 4 (pommier seulement)
folpel : 100
mancozèbe : 160
manèbe : 160
méthylthiophanate : 70
oxyquinoléate de cuivre : 80
propinèbe : 200
soufre micronisé : 600 de S (max.)
thirame : 200
tolyfluanide : 75
triforine : 38
zinèbe : 200
zirame : 180

Associations

De nombreuses spécialités contiennent en association :
- soit du cuivre et un ou plusieurs fongicides organiques de synthèse ;
- soit plusieurs fongicides organiques de synthèse

2) *Oïdium des arbres fruitiers (g/hl)*

bénomyl : 30 (pommier)
binapacryl : 50
bupirimate : 15 (pommier,pêcher,abricotier)
chinométhionate : 7,5
dinocap : 25 (abricotier,pêcher,pommier)
ditalimphos : 40 (pommier)
fénarimol : 4 (pommier,abricotier,pêcher)
méthylthiophanate : 70
pyrazophos : 30 (abricotier,pêcher,pommier)
soufre micronisé : 600 de S max (abricotier,pêcher,pommier)
soufre trituré,ventilé sublimé : en poudrage
triforine : 33,3 (pêcher,abricotier,pommier)
triadiméfon : 5 (pommier)

Associations

captane + ditalimfos
nitrotal isopropyl + soufre mouillable (pommier)
tolylfluanide + triadiméfon : (pommier)

3) *Cloque du pêcher (g/hl)*

captafol : 120
captane : 250
cuivre de l'oxychlorure : 500 de cuivre métal
cuivre de l'oxyde cuivreux : 500 de cuivre métal
cuivre du sulfate : 500 de cuivre métal
ferbame : 175
thirame : 175
zirame : 175

4) *Moniliose du pêcher (g/hl)*

bénomyl : 30
carbendazime : 30
iprodione : 75
triforine : 35
vinchlozoline: 50

5) *Maladies de conservation (g/hl)*

- bénomyl : 50 (pommes,poires et agrumes)
- imazalil : 100 (agrumes) trempage
- thiabendazole { 280 en trempage / 90 en pulvérisation }
  (pommes et poires)

6) *Chancre européen du pommier (badigeonnage des plaies)*

cuivre de l'oxyde cuivreux
oxyde de mercure
oxyquinoléate de cuivre
cuivre de l'oxychlorure : 500 g/hl de cuivre métal (pulvérisation)

7) *Cylindrosporiose du cerisier (g/hl)*

manèbe : 160

8) *Rouille du prunier (g/hl)*

manèbe : 160
mancozèbe : 160
zirame : 180

9) *Dépérissement bactérien du pêcher (g/hl)*

cuivre du sulfate : 135

10) *Bactériose du pommier (g/hl)*

cuivre du sulfate : 250

4: DIVERS

1) *Traitement d'hiver*

(cochenilles et stades hivernants de ravageurs)

acétate de dinoterbe + huile blanche : 540 g + 605 g
colorants nitrés (DNOC) : 600 g
dinoterbe (sel d'ammonium) : 600 g
huile d'anthracène : 5 l
huile de pétrole + huile d'anthracène : 1,5 l + 5 l
huile blanche de pétrole : 2,5 l
huiles jaunes :
DNOC + huile d'anthracène : 2 à 3 l de spécialité
DNOC + huile d'anthracène + huile de pétrole : 2 à 3 l de spécialité
DNOC + huile de pétrole : 2 à 3 l de spécialité
DNOC sel d'ammonium : 600 g
oléodiazinon : 130 g + 2 l d'huile
oléomalathion: 300 g + 2 l d'huile
oléoparathion: 45 g + 1 l d'huile
oléoparathion + lindane : 45 g + 60 g + 0,75 l d'huile
phénol : 2 l de spécialité

REMARQUES

Sur les arbres fruitiers à noyau, les doses d'emploi des huiles anthracéniques et des huiles de pétrole doivent être réduites de moitié.

2) *Destruction des mousses, lichens, algues*

DNOC + huile d'anthracène
DNOC + huile blanche de pétrole